

Conseil communal de Villette

La garderie intercommunale de Lavaux dans les play-off.

Au Conseil communal de Cully

Subvention accordée à la garderie de Lavaux «Piccolino».

Le correspondant du Régional à cette séance n'en croyait pas ses yeux ni ses oreilles! Près de deux heures de palabres pour la demande de crédit concernant la subvention de la garderie intercommunale de Lavaux. Ses surprises ne s'arrêtaient pas là. En effet, il apprenait que la première architecte mandatée par l'association Piccolino pour le projet de garderie quittait le pays pour s'installer à Dallas. En regard de la situation qui se dessinait, il était certain de revivre le feuilleton du même nom. C'était sans compter sur la présence de JR, lisez Raphaël Moeckli, municipal, qui veillait telle une mère poule sur «son bébé Piccolino» exposé aux pires tourments.

Les conseillers municipaux Nicolas Pittet et Joseph Hug, retenus par d'autres obligations, n'étaient pas présents à cette séance. Cette situation permettait au municipal chargé de défendre - que dis-je plaider - la cause du projet d'occuper la presque totalité de la table réservée à la Municipalité. Ce ne fut pas un divertissement, mais une session haute en qualité de part et d'autre. Imaginez donc que pour les deux heures qu'ont durés les débats, Raphaël Moeckli a passé 110 minutes de son temps debout à répondre aux questions et 10 minutes, assis entre deux chaises, dans l'attente du vote demandé à bulletin secret. Le verdict dégageait une majorité en faveur du projet avec 15 oui, 8 non et 2 bulletins blancs. La commission chargée de l'étude du préavis, présidée par Stéphane Berset, invitait à l'unanimité le Conseil à accepter ledit préavis et ses conclusions. Les questions ont alors fusé et il a fallu toute la vigilance de l'excellent président Claude Bubloz pour conduire les débats. Au risque de paraître un journal au format tabloïde, nous n'allons toutefois pas faire revivre la



séance avec tous les points débattus. Comme déjà exprimé, nous relevons la qualité des interventions et surtout les interrogations dues aux subventions qui découlent plus de la probabilité que de la certitude. Les aspects sociaux, les problèmes de société, le respect de la clé de répartition des enfants, les coûts, l'adéquation appropriée de l'engagement financier des parents autant de questions qui ont été évoquées dans les détails. Des informations seront diffusées aux habitants par le biais de la presse et par conférences.

Communications de la Municipalité
Daniel Porta, syndic, a rappelé que le processus de réunification des cinq communes suivait son chemin et que le dépoussiérage des conventions occupait fortement les commissions. Un rapport commun des communes sera présenté et un tout ménage éclairera la population.

Il a précisé que les oppositions au plan des Chênes étaient levées et que les

permis de construire allaient être délivrés incessamment. Suite à la décision de Madame Mottier, secrétaire communale, de faire valoir ses droits à la retraite, il est parvenu 120 postulations et la personne choisie devrait vraisemblablement prendre son emploi le 1er juin.

Raphaël Moeckli, municipal, a relevé que des mesures de sécurité sont à l'étude pour protéger le passage à piétons de la route de Forel, là où le bus scolaire dépose les enfants.

La Municipalité de Villette a le plaisir d'informer la population que la publication intitulée «Dans la grande commune de Villette - la bourgeoisie d'Aran et de Chatagny» est à nouveau disponible.

Cet ouvrage publié par le talentueux historien Louis-Daniel Perret de Lutry donne un éclairage intéressant sur le démembrement de la commune générale de Villette que l'on se prépare aujourd'hui à réunifier. La brochure est disponible à l'administration communale pour le prix de 30 francs.

Divers

Eric Fassbind s'est réjoui de la décision de voir le Département cantonal des infrastructures mettre à l'enquête deux restrictions en matière de circulation dont l'abaissement de la vitesse à 60 km/h entre Lutry et Villette. Alain Chollet a salué avec satisfaction la création de l'association «Lavaux Express» qui verra, comme l'année dernière, circuler un petit train reliant Lutry à Cully en faisant découvrir les coteaux de Lavaux. La première assemblée générale est prévue le 23 mars au caveau des vigneron de Grandvaux à 20h.

La prochaine séance du Conseil est prévue le lundi 28 juin.

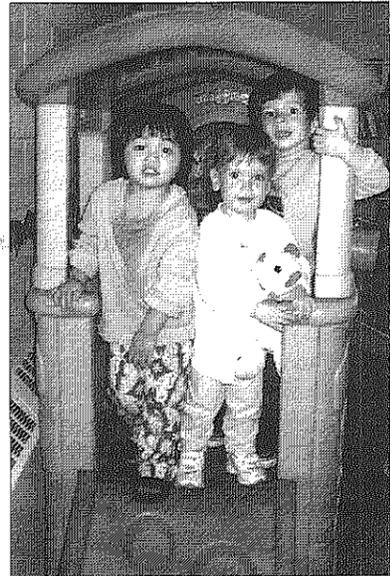
Gilbert Rime

Sous la nouvelle et déjà bien rôdée présidence d'André Kulling, le Conseil communal de Cully a accepté une demande de crédit concernant la subvention à la garderie intercommunale de Lavaux «Piccolino» et voté un crédit de 74'000 francs pour le changement d'une conduite d'eau potable au lieu-dit «En Gourze».

Non sans explications!

Les médias régionaux ayant abondamment exposé, expliqué, justifié la création de la garderie intercommunale de Lavaux «Piccolino» ces derniers mois, nous n'y reviendrons pas! Comme nous oublions la sorte et unique opposition qui n'a fait que retarder le processus. Par contre, nous saluons la transparence du préavis municipal et les explications détaillées que les municipaux Eliane Dubois et Jean-François Poterat ont données aux nombreuses questions des conseillers, lundi 1er mars dernier. Ces questions avaient pour objet les horaires d'ouverture de la garderie, les charges salariales, les subventions de la Confédération et du canton qui vont réduire sérieusement les participations communales, l'explosion de la facture sociale, les critères d'acceptation sociaux-économiques et géographiques, les priorités accordées aux enfants dont les deux parents travaillent, les soins de maternité apportés aux nourrissons, etc. Dans son rapport de commission ad hoc, Patrice Humbert ne remet pas en cause «le principe des structures d'accueil et le démantèlement de la famille». Il recommande le projet à l'unanimité des membres de sa commission.

De même, Valentine Gétaz-Kunz, au



nom de la Commission des finances, explique la clé de répartition des charges entre les cinq communes et le jeu des subventions fédérale et cantonale. La participation de Cully se montera en fait à 129'600 francs, la clé de répartition des coûts faisant l'objet d'une convention entre les cinq communes.

Seul opposant au projet, le conseiller Ryvier Charmey se plaint «du lynchage médiatique dont il a fait l'objet ces derniers temps» et conteste le rapport de la Commission des finances.

En fin de discussion, on apprend que les garderies, ailleurs, ne sont pas forcément subventionnées et que certaines entreprises sont prêtes à acheter des places à la garderie intercommunale de Lavaux.

Suivant les recommandations de ses deux commissions, le Conseil adopte le préavis et son projet de convention intercommunale à une écrasante majorité (2 oppositions et 3 abstentions). Le projet était soumis simultanément à Epesses, Grandvaux, Riex et Villette. Apprenant qu'il était partout approuvé, la présidente de la garderie Piccolino et son comité, présents dans le public, ont poussé un ouf de soulagement. On les comprend!

74'000 francs pour une conduite

La conduite d'eau potable, posée en 1948, alimentée par le réservoir de la Michoudaz, montre de plus en plus des signes d'usure. Cette conduite est vitale pour les habitants des hauts de la commune. Une nouvelle conduite en polyéthylène la remplacera. Diamètre intérieur: 130,8 mm, longueur: 190 m. Son coût: Fr. 74'000.-. Subside de l'ECA prévu: 20%.

Le municipal Bernard Bessat rappelle les conclusions de la proposition municipale. Présidente de la commission ad hoc, Brigitte Bardet insiste sur l'urgence du projet. Il en va de même pour la commission des finances et son rapporteur Jean-Jacques Deslex. A l'unanimité, l'assemblée donne son aval au préavis municipal.

Georges-A. Nippell

Prochaine séance:
28 juin 2004. A l'ordre du jour, comptes et gestion 2003.

Christophe Gracien et Dominique Scheder

Sur la scène à l'Esprit Frappeur, à Lutry.

Ils ne chantent pas en duo, mais le Suisse Dominique Scheder a tout de suite accepté de «partager son temps de spectacle» avec le Français Christophe Gracien. Une soirée double en quelque sorte.

Christophe Gracien, Normand d'origine basque, a fait ses premiers pas dans le métier en chantant Brel et Brassens. Puis, en 1987, il décide de franchir le pas et écrit ses premiers textes qu'il accorde avec sa guitare, sa compagne de toujours. Dans les années 90, il rencontre des musiciens sud-américains. Pendant huit ans, il part en tournée avec eux et interprète des airs latinos. Il finit par se consacrer



Télévision suisse romande. Il a offert de nombreux concerts, en solo ou avec d'autres artistes, édité des CD... «Il faut sans doute remonter à Gilles pour retrouver une telle alliance poétique entre l'observation tendre et caustique d'un quotidien bien de chez nous et l'expression d'un humaniste exigeant et généreux» lit-on dans le Journal d'Yverdon. Tandis qu'Aimé Corbaz dit de lui: «De sa folie, il fait une poésie; des croche-pieds de la vie, un grand sourire (...) la générosité portée comme un étandard, l'amour de la vie posé comme un accroche-coeur sur sa calvitie.»

M. Th.

Dominique Scheder, Christophe Gracien.

Jeudi 18, vendredi 19, samedi 20 mars, à 20h30. Dimanche 21 mars, à 17h.

L'Esprit Frappeur, Villa Mégroz, Grand-Pont 20, 1095 Lutry

Location: tél/répondeur 021 793 12 01.

Chorale de Puidoux

Jeu musical et théâtral dans les coulisses du cirque Picpuce.

Des chœurs, des chanteurs, des acteurs, des enfants et une pianiste... tout ce beau monde se retrouvera au cirque à danser sur la corde raide. C'est en tous les cas ce

et la réalisation sous celle de Daniel Chaubert. Jacqueline Muller est la pianiste et ils seront plus de 60 sur scène. Le programme musical, naturellement, s'inspire du cirque, avec



à son propre tour de chant et en 1999, remporte le premier prix du Festival Cool'Eure Music. Il monte alors à Paris et se produit dans les cabarets en vogue. Dès lors, il est lancé et «fait merveilleusement chanter sa vie». Il sera accompagné au piano par la talentueuse Nathalie Miravette.

